

# CHALEURS

NOUVELLES



## LES HOSTILITÉS SONT LANCÉES

À lire en page 3

Gaspé appuie Gespeg pour sa réserve  
Page 4

Soulagement pour la cale de halage  
Page 4

MÉDIALO



Photo Gracieuseté

## PERCÉ

# L'ex-directeur de l'urbanisme accusé de fraude

Ghislain Pitre, ex-directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire à Percé, devra répondre à des accusations de fraude et d'abus de confiance.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Le tout fait suite à une enquête menée par le Commissaire à la lutte contre la corruption, le corps de police spécialisé en la matière qui dirige l'UPAC, l'Unité permanente anticorruption.

Par communiqué, l'organisation a précisé la semaine dernière que leur enquête tend à démontrer que Ghislain Pitre aurait utilisé à son bénéfice personnel les prestations de service des employés municipaux sous sa direction, entre 2009 et 2023.

Il aurait aussi tiré avantage de subventions octroyées dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale du ministère de la Culture et des communications, dont il était responsable, et ce à des fins personnelles. « Il aurait ainsi bénéficié de plus de 5 000 \$ d'argent public pour la rénovation de sa maison, privant d'autres citoyens dans l'attribution de subventions », souligne le Commissaire à la lutte contre la corruption. Ghislain Pitre devra ainsi comparaître le 10 mars au palais de justice de Percé.

### Enquêtes multiples

En fin d'année, l'UPAC avait demandé à la Ville de Percé le rapport d'enquête administrative qui avait été mené à l'endroit de Ghislain Pitre. Le document était détenu par le cabinet d'avocats Therrien Couture Joli-Cœur, qui avait été mandaté par Percé dans cette affaire. La Ville avait accepté de relever partiellement la firme de son secret professionnel pour l'autoriser à transmettre le rapport à l'UPAC, suivant une demande de divulgation des procureurs du Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Ghislain Pitre a été congédié en juillet, après avoir été suspendu avec solde pendant la durée de l'enquête. Il conteste aujourd'hui la décision devant le Tribunal administratif du travail. Son congédiement survenait quelques jours seulement après le dépôt d'un autre rapport, celui-ci de la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale de la Commission municipale du Québec.

On y mentionnait notamment « un manque flagrant de mesures de contrôle interne et de mécanismes de surveillance » à la Ville de Percé, avec par exemple des processus d'approbation de dépenses qui n'étaient pas suivis ou encore des factures approuvées par les directeurs de service qui manquaient de détails.

Le versement d'une subvention en avril 2023 pour la rénovation patrimoniale demandée par le directeur de l'urbanisme, Ghislain Pitre, était explicitement cité. La demande était de plusieurs dizaines de milliers de dollars. « [Il] a fait cheminer sa propre demande de subvention pour des rénovations personnelles, en attestant lui-même de la validité des travaux et au surplus, en déterminant approximativement le pourcentage de subvention auquel il avait droit », peut-on lire. La directrice générale par intérim n'avait par ailleurs pas effectué les vérifications nécessaires, poursuit le rapport, tout en précisant que la Ville de Percé a ensuite pris des moyens appropriés pour se saisir de la situation et la redresser. « Le fait que la demande de subvention du directeur de l'urbanisme, d'une hauteur de 80 000 \$, ait cheminé dans l'administration municipale jusqu'à l'approbation du conseil sans qu'aucun obstacle ou aucune mesure de vérification se mettent en place est un exemple éloquent de la défaillance des mécanismes de contrôles internes », citait le rapport.

## PERCÉ

Fidèle à ses habitudes, le Gaspésie Nouvelles fait un retour sur différents points abordés lors des plus récentes séances de conseil municipal dans La Côte-de-Gaspé et Rocher-Percé.

Conseil du  
4 février

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca



Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault

### Départ du DG

Une autre direction générale quitte le navire à la Ville de Percé. Michel Fréchette a semblé surprendre le conseil municipal en lui soumettant sa démission avant la séance régulière, alors qu'un point à l'ordre du jour avait été réservé pour une évaluation sommaire de mi-mandat et l'engagement d'une ressource externe. « Je n'ai pas plus de détails. Je n'ai pas lu la lettre en entier », a résumé le maire Daniel Leboeuf.

Le prochain directeur général sera la quatrième en deux ans. Jean-François Kacou avait quitté en février 2023. Son successeur, Jean-François Coderre, a fait de même en juin 2024, avant d'être remplacé par Michel Fréchette, qui lui aura quitté après 8 mois. Son départ sera officiel le 6 mars. Des raisons personnelles ont mené à sa démission, selon Radio-Canada, elle qui ne serait pas étrangère aux défis de l'administration municipale.

Le mois dernier, Percé s'était rangé derrière l'une des recommandations du rapport de la Commission municipale du Québec en octroyant un contrat pouvant aller jusqu'à 70 000 \$ afin de poser un diagnostic quant à ses besoins en ressources humaines.

D'ailleurs, le poste de directeur des travaux publics – qui était assuré par intérim depuis le 2 juin – devrait être greffé à celui du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire. « L'idée de combiner les deux postes vient du diagnostic organisationnel qui a été fait par l'UMQ [l'Union des municipalités du Québec] en 2018. C'était une des suggestions », a expliqué la conseillère Shanny Roussy.

Des postes de greffier, d'inspecteur municipal en bâtiment et de coordonnateur aux services publics sont aussi affichés actuellement.

### Borne touristique interactive

Cinq bornes d'information touristique interactive seront installées en Gaspésie, dont une à Percé. Dotées d'un écran tactile et d'une assistance à distance, ces bornes permettent aux touristes d'accéder 24 heures sur 24 à des informations sur les attractions locales et régionales. « On a été choisi pour faire un test. La borne va donner des informations aux visiteurs parce que des fois le bureau est fermé; le soir par exemple. Ça va donner une autre prestation de services », explique le maire Daniel Leboeuf.

Le ministère du Tourisme défraiera 90% de la facture, soit environ 45 000 \$. L'autre 10% sera absorbé par la municipalité. La borne sera un complément au bureau d'accueil touristique, dont l'ouverture a été confirmée au budget en 2025. Le lieu de son installation reste à déterminer. « Ce n'est pas pour remplacer le bureau d'accueil touristique », assure le maire.

Un accord de principe a d'ailleurs été adopté afin d'engager Marie Leblanc à titre de travailleuse autonome pour des prestations (510 heures) en appui aux activités promotionnelles à la Ville de Percé.

# Alexis Deschênes se lance dans la course

L'avocat gaspésien Alexis Deschênes a officiellement annoncé jeudi matin qu'il briguerait l'investiture du Bloc québécois dans la nouvelle circonscription Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Celui qui s'était présenté en 2022 au provincial sous les couleurs du Parti québécois dans Bonaventure retente son coup, mais cette fois au fédéral. Il avait aussi mené une campagne électorale en 2014, toujours pour le Parti québécois, dans la circonscription de Trois-Rivières. La saga au sud de la frontière a retenu l'attention, jeudi. « En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, nos pales d'éoliennes et nos plaquettes de frein d'éoliennes exportées vers les États-Unis pourraient être frappées par les tarifs douaniers, tout comme notre bois d'œuvre et nos homards. Que l'économie de ma région soit attaquée par d'éventuels tarifs, c'est à voir, mais elle est assurément déjà attaquée par l'inquiétude et l'incertitude. Je ne vais pas rester les bras croisés : je vais m'impliquer pour défendre ma région et inviter mes concitoyens à se mobiliser », explique le futur candidat. Le chef Yves-François Blanchet était sur place jeudi pour l'occasion, à Carleton-sur-Mer.

## En bref

Alexis Deschênes a débuté sa carrière à titre de journaliste, où il a œuvré pour les médias TVA et Radio-Canada. Il a été correspondant parlementaire, ce qui lui a permis d'avoir un siège aux premières loges sur le monde politique. Avocat de formation, il exerce depuis 2015 en droit civil, administratif, familial et jeunesse au bureau d'aide juridique de New Richmond et au Centre communautaire juridique Bas-St-Laurent-Gaspésie. Il est par ailleurs commentateur de l'actualité à l'émission *Zone info* sur RDI et bâtonnier du Barreau pour la section du Bas-St-Laurent-Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine.

L'avocat mène aussi un combat en parallèle avec Droits collectifs Québec pour faire invalider le redécoupage propo-



Médialo - Jean-Philippe Thibault

sé des circonscriptions gaspésiennes (les plaidoyers ont eu lieu pas plus tard que lundi dernier devant la Cour fédérale). Enceinte, l'ex-candidate du Bloc dans la circonscription, Kristina Michaud, s'est désistée récemment.

Tout ce qui touche au domaine des pêches, la main-d'œuvre et l'économie pourrait être au cœur d'une éventuelle campagne électorale entre la ministre sortante, Diane Lebovillier, et le candidat bloquiste. « En tant que

Gaspésiens, Madelinots et Québécois, nous nous devons d'affirmer notre volonté avec encore plus de force et de détermination. Quel que soit le nouveau gouvernement qui sera formé à Ottawa, la défense des intérêts du Québec passera par un maximum de députés du Bloc Québécois parce qu'il n'y a que le Bloc pour défendre ça. »

Crédit photo de couverture: **Jean-Philippe Thibault**

## Les hostilités sont lancées

Diane Lebovillier n'a pas tardé à réagir à l'entrée en scène de son adversaire Alexis Deschênes dans la course à venir dans Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Quelques minutes après la fin de la conférence du candidat bloquiste, la députée et ministre lui a d'abord souhaité la bienvenue, avant d'enchaîner avec une estocade bien sentie. « Après deux défaites électorales au provincial, dont une à 800 km de la Gaspésie, on ne peut être surpris de le voir saisir une opportunité politique lorsqu'elle se présente. »

« Après deux défaites électorales au provincial [...] on ne peut être surpris de le voir saisir une opportunité politique lorsqu'elle se présente. »

- Diane Lebovillier, députée et ministre

Diane Lebovillier fait référence à ses résultats en 2022 au provincial dans la circonscription de Bonaventure et en 2014 dans Trois-Rivières, où Alexis Deschênes



Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault

était arrivé second à chaque occasion. La libérale rappelle de son côté que le moment est charnière avec le nouveau locataire quadriennal à la Maison-Blanche.

« Dans le contexte des menaces tarifaires de Donald Trump, les prochaines élections fédérales seront cruciales pour l'avenir de notre région. Les Gaspésiens et Madelinots auront un choix à faire entre deux visions fondamentalement différentes: un leadership qui a fait ses preuves en livrant plus d'un milliard de dollars en investissements fédéraux pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine depuis 2015, ou les banquettes sèches de l'opposition, qui n'ont fait que

dévitaliser les MRC d'Avignon et de La Matanie depuis bien trop longtemps. »

Si la course s'annonçait particulièrement enlevante contre Kristina Michaud – qui s'est désistée récemment – force est de constater qu'elle risque de l'être tout autant avec l'arrivée d'Alexis Deschênes. D'autant plus que la refonte de la carte électorale en Gaspésie, qui inclura dorénavant la MRC de La Matanie (habituellement plus bleue que rouge), n'est pas à l'avantage de la libérale selon les projections faites par le magazine *L'Actualité* l'an dernier après avoir transposé les données de 2021 aux nouvelles limites de la circonscription. Qc125.com donne également un net avantage au Bloc québécois. La députée Lebovillier est toutefois réputée coriace, en témoigne son pourcentage d'appui qui n'a cessé de croître à chaque élection : 38,7 % des voix en 2015, puis 42,5 % à l'élection suivante, en 2019, avant de décrocher un taux de 46 % en 2021.

« J'ai bien l'intention de faire un chemin de croix; de faire tomber pour une troisième fois mon adversaire. Mais je vais me concentrer sur ce que je fais le mieux: mon travail actuel en amenant des argentés et des investissements dans le milieu », conclut la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, qui assure être en pleine forme et avoir le vent dans les voiles. Les hostilités sont lancées.

# Gaspé en appui pour la réserve de Gespeg

**Le conseil municipal de la Ville de Gaspé a adopté lundi soir une résolution appuyant la création d'une réserve économique pour la Nation Mi'gmaq de Gespeg.**

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Cette dernière a informé l'an dernier le gouvernement fédéral sur ses intentions de devenir une réserve économique. Une mise à jour faite aux membres lundi dernier expliquait qu'un processus d'étude environnementale avait été parachevé en octobre et que des transferts de titres de propriété restaient à compléter.

Cette réserve se retrouverait sur trois terrains à Saint-Majorique, où se situe déjà le bureau administratif de la Nation Micmac de Gespeg. La démarche leur permettrait d'accéder à des programmes de financement supplémentaires, notamment. Présente lors de la séance du conseil municipal de Gaspé, la cheffe Céline Cassivi a souligné « la marque de grand respect » que représentait l'appui de la Ville.

Pour sa part, Gaspé indique que sa résolution s'inscrit en continuité de la collaboration établie depuis 2017 entre le conseil municipal et le conseil de la nation. « Nous partageons harmonieusement ce magnifique territoire et la Ville de Gaspé reconnaît l'importance pour la Nation de Gespeg de se doter d'une assise territoriale et de renforcer son développement économique », explique le maire Daniel Côté, qui précise que cette initiative bénéficiera non seulement à la communauté de Gespeg, mais à toute la population. « La volonté municipale est d'impliquer, de façon proactive, la communauté dans nos projets communs, car nous croyons que nous gagnons tous à travailler ensemble. »

Fiscalement, les terrains visés sont déjà exemptés de taxes par la Commission municipale du Québec. Si ces terrains deviennent une réserve, il n'y aura aucun impact fiscal pour Gaspé. L'appui municipal se limite aux



La réserve se situerait sur trois terrains à Saint-Majorique, où se situe déjà le bureau administratif de la Nation Micmac de Gespeg.

Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

trois lots identifiés. La position de la Ville sera transmise à Services aux Autochtones Canada ainsi qu'aux instances concernées.

En janvier, la Nation Mi'gmaq de Gespeg comptait 2045 membres, principalement à Gaspé, mais également à Montréal. Elle a été officiellement créée en 1973. Quelques années plus tard, une première demande de réserve avait été refusée. Gespeg est revenu à la charge récemment et a entamé un processus de consultation et des sondages auprès de ses membres en 2022.

### Qu'est-ce qu'une réserve ?

Une réserve est une parcelle de terrain délimité – à l'usage et au profit d'une bande spécifique – qui est régie par les dispositions de la Loi sur les Indiens. Une réserve peut servir d'endroit où résident les membres d'une Première

Nation. Les membres de la communauté qui ont le statut autochtone peuvent être propriétaires de leurs terres par le biais de certificats de possession (ou « CP »), mais n'ont pas la possession légale complète de leurs propres terres, puisqu'elles sont détenues par le Canada.

Toutefois, il n'y a aucune obligation que les membres d'une communauté doivent habiter dans la réserve, et il n'y a aucun impact sur le statut autochtone si un membre choisit de ne pas vivre dans la réserve. En effet, certaines réserves sont utilisées seulement pour des activités comme la chasse et la pêche, et d'autres sont utilisées pour exploiter son potentiel économique au profit de ses membres. De plus, le fait d'avoir une terre dédiée peut permettre aux membres d'une communauté de connecter physiquement, émotionnellement et spirituellement avec leur territoire traditionnel. \*Source Gespeg

## Soulagement dans le dossier de la cale de halage

**Les quelque 40 crabiers et 30 homardières qui transitent par la cale de Newport pourront continuer de le faire à court terme, grâce à des travaux d'urgence de 350 000 \$ réalisés avec l'aide financière de Québec.**

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

L'an dernier, des analyses avaient révélé des traces de corrosion sur l'infrastructure construite en 1984 et propriété de l'Association des crabiers gaspésiens (ACG) depuis 2019 (le quai de Newport lui est de propriété fédérale). La palplanche était notamment affectée, fragilisant la structure sur laquelle s'appuie la grue portique servant à sortir les bateaux de l'eau pour leur hivernage, et à les remettre à l'eau le printemps venu. La cale de halage avait été mise sur pause en urgence. Elle était inutilisable depuis le mois d'août.

Les travaux – tout aussi urgents – permettent aujourd'hui aux entreprises de reprendre leurs activités de pêche et de transformation à temps pour l'ouverture de la prochaine saison. L'an dernier, une trentaine de bateaux de moins de 40 pieds avaient dû être sortis de l'eau avec une remorque arrivant du Nouveau-Brunswick, alors que d'autres plus gros déjà à terre avaient dû tirer un trait sur leur saison automnale au hareng puisqu'il leur était impossible de retourner à la mer. Le tout venait également créer de l'incertitude au chantier maritime Conception navale FMP. « Les travaux viennent d'être terminés. On a re-



La cale de halage et sa grue portique ont une capacité portante de 150 tonnes. Il en faudrait au moins le double – 300 tonnes – avec les bateaux de pêche de plus en plus gros.

Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

commencé à monter un ou deux bateaux [...] C'est un très grand soulagement nous permettant ainsi de relancer les activités courantes de halage des navires », se réjouit le président de l'ACG, Daniel Desbois.

### La suite

Le dossier n'est cependant pas clos. La cale de halage et sa grue portique ont une capacité portante de 150 tonnes. Il en faudrait au moins le double – 300 tonnes – avec les bateaux de pêche de plus en plus gros. Un projet de plu-

sieurs millions de dollars est sur la table. Les travaux d'urgence n'assureront que quelques années de plus, tout au mieux. « C'est temporaire. Ça devrait nous permettre de faire cette saison-ci et la prochaine. La cale doit être remplacée vu son état actuel. Il faut refaire nos plans. Nous sommes là-dessus », précise Daniel Desbois.

La valeur annuelle moyenne des débarquements au quai de Newport est, pour les trois dernières années, de plus de 11 millions de dollars, sans compter les usines de transformation locales. Il s'agit du quatrième port en importance en Gaspésie en valeur de débarquements, avec au total près de 140 bateaux y faisant affaire. Les entreprises au quai de Newport totalisent environ 375 membres d'équipage et génèrent des débarquements évalués à plus de 65 millions de dollars.

L'Association des crabiers gaspésiens dit être en pourparlers avec Québec pour trouver les sommes nécessaires à long terme, et que les discussions vont bon train. Les élus reconnaissent de leur côté l'importance de cet équipement névralgique. « Cette infrastructure est essentielle aux activités de nos pêcheurs ainsi qu'aux secteurs connexes. Ce soutien financier était indispensable pour assurer des conditions de travail sécuritaires et efficaces aux travailleurs de la mer [...] Je m'engage à poursuivre ma collaboration avec l'ACG dans les étapes à venir », conclut la députée de Bonaventure, Catherine Blouin.

## Avis de décès et remerciements



**Madame Colette Fortin**  
1955 - 2025

À la Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard le 10 janvier 2025, est décédée à l'âge de 69 ans et 7 mois madame Colette Fortin, demeurant à Gaspé, fille de feu monsieur Charles Fortin et de feu madame Georgette Fortin.

Les funérailles ont été célébrées le 1<sup>er</sup> février dernier en l'église de Saint-Majorique.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Francine, ses belles-soeurs et beau-frère, ses neveux et nièces et leurs 7 amours, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et ses nombreux amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard pour tout le support et l'amour apporté à Colette tout au long de son hébergement. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à cet établissement.



418 722-7044  
286, St-Jean-Baptiste Ouest,  
Rimouski  
www.cfbsl.com

## Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

### AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9478-2422 Québec Inc 144 Chemin des Ruisseaux Est Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0	Un restaurant.	RESTO DU COIN 112 Rue Principale Ouest Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0 Dossier : 10300061

Québec

**Je soutiens mon entreprise locale**

www.chaleurnouvelles.com

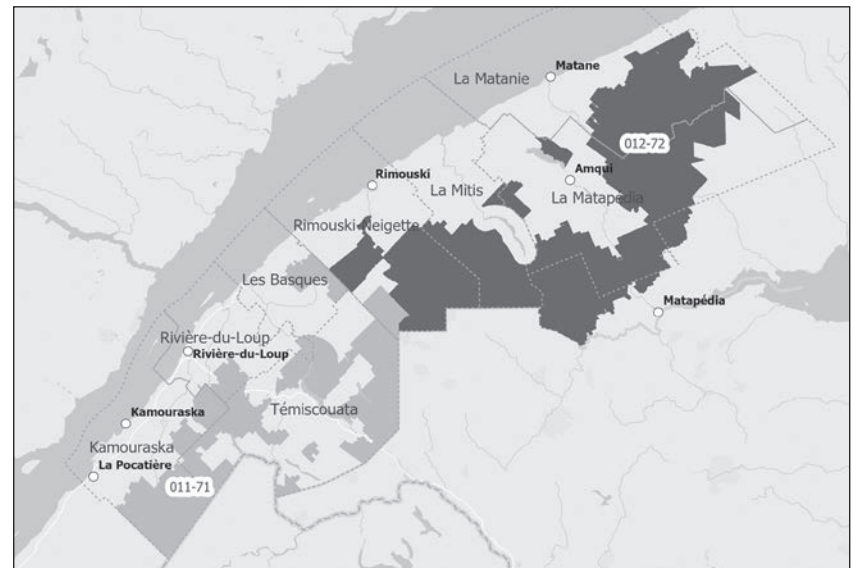
## AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

### CONSULTATION PUBLIQUE PLANS D'AMÉNAGEMENT SPÉCIAUX SUR LE TERRITOIRE PUBLIC DU BAS-SAINT-LAURENT DU 12 FÉVRIER AU 10 MARS 2025

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur les plans d'aménagement spéciaux de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et par le chablis survenu à la suite de la tempête de vent du 23 décembre 2022 dans le Bas-Saint-Laurent.

Ces plans incluent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux de récolte d'arbres affectés ainsi que la localisation des chemins et des autres infrastructures à construire ou à améliorer dans le territoire public des unités d'aménagement 011-71 et 012-72.



Vous avez jusqu'au **10 mars 2025 à 23 h 59** pour transmettre vos commentaires.

Pour consulter les plans et transmettre vos commentaires : [Quebec.ca/consultations-foret-bas-saint-laurent](http://Quebec.ca/consultations-foret-bas-saint-laurent)

#### COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour obtenir des renseignements ou pour prendre un rendez-vous en personne ou en mode virtuel, communiquez avec nous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 aux coordonnées suivantes :

**Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**

Tél. : 418 727-3710, poste 0  
[bas-saint-laurent.foret@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:bas-saint-laurent.foret@mrnf.gouv.qc.ca)

**CHALEURS**  
NOUVELLES

1 888 767-7156  
www.chaleurnouvelles.com

Rédacteur en chef : Jean-Philippe Thibault  
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy  
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand  
Adjointe aux ventes : Mélanie Daraïche  
Directrice web : Sabrina Giguère  
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.  
Président : Frédéric Couture  
Vice-Présidente : Véronique Gauthier



**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, David Bourdages, en sa qualité de greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté Avignon, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC, 473, boulevard Perron, Maria (Québec), G0C 1Y0, le dixième jour du mois d'avril 2025 (**10 avril 2025**) à **10 h a.m.** pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité, et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

**Note importante** – Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC Avignon. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

### AVIS IMPORTANT POUR TOUTE PERSONNE DEVANT SE PORTER ADJUDICATAIRE D'UN IMMEUBLE

La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à la vente pour taxes sauf s'il s'agit d'un immeuble d'habitation. L'adjudicataire d'un immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription ainsi que la preuve que ceux-ci sont valides le jour de l'adjudication. Une version imprimée des sites gouvernementaux où cette validation aura été faite le jour de l'adjudication devra être remise lors du paiement du prix de vente de son adjudication. La validation doit être faite sur les sites Web suivants :

<http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tv/bsnss/gsthstrgstry/menu-fra.html>

[http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sgp\\_validation\\_tvq/default.aspx](http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sgp_validation_tvq/default.aspx)

### Conditions pour enchérir

**Personne physique** : (pièce d'identité) - Nom, date de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu, mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

**Personne morale** : Nom, forme juridique et loi constitutive (no NEQ), adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

**Pour le représentant d'une personne morale** : (pièce d'identité) – Nom, qualité du représentant (mandataire), copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre).

**Mode de paiement** : Argent comptant, mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC Avignon.

Donné à Maria, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté d'Avignon, ce 7<sup>e</sup> jour de février 2025 (2025-02-07).

David Bourdages,  
Directeur général et greffier-trésorier  
MRC d'Avignon  
473, boulevard Perron  
Maria (Québec) G0C 1Y0

### SECTEUR ESCUMINAC

**ALEXANDER, James P. 6, route Escuminac Flats. Matricule 8130-69-4924.**

**Lot 6 568 406** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,571.93 \$
Taxes scolaires :	885.44 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	3,680.07 \$

**ALEXANDER, James P. Route Escuminac Flats. Matricule 8131-80-0846.**

**Lots 6 568 405, 6 568 407, 6 568 408 & 6 568 409** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	517.03 \$
Taxes scolaires :	690.64 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,430.37 \$

**BERNIER, Daniel & BERNIER, Félix. Chemin d'Escuminac Nord-Est. Matricule 8237-13-2025.**

**Lot 6 034 341** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	195.92 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	418.62 \$

**BERTHELOT, Audrey. 4, boulevard Perron. Matricule 7425-48-8240.**

**Lot 6 033 746** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,251.58 \$
Taxes scolaires :	101.46 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,575.74 \$

**DOUCET, Adrien & MICHAUD, Barbara. 114, chemin d'Escuminac Nord-Est. Matricule 8036-53-5815.**

**Lots 6 034 332 & 6 033 919** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	266.50 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	489.20 \$

**GALLANT, Nancy. Chemin d'Escuminac Nord-Ouest. Matricule 7735-55-9211.**

**Lots 6 034 195 & 6 034 205** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	171.42 \$
Taxes scolaires :	3.38 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	397.50 \$

**GAUDIN, Richard. 40, chemin d'Escuminac Nord-Ouest. Matricule 8133-24-0003.**

**Lot 6 033 907** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	326.82 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	549.52 \$

**HAMILTON, Derek. 6, route d'Escuminac Flats. Matricule 8130-97-4539.**

**Lot 6 574 910** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,257.86 \$
Taxes scolaires :	4.50 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,485.06 \$

**LAGACE, Carlo. 21, rue Bellevue. Matricule 7830-93-2610.**

**Lot 6 033 382** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	163.61 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	386.31 \$

**LAGACÉ, Sébastien. 174, chemin d'Escuminac Nord-Est. Matricule 7935-08-5064.**

**Lot 6 033 943** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	144.79 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	367.49 \$

**LANDRY, Alexis. 74, boulevard Perron. Matricule 7627-12-2732.**

**Lot 6 033 597** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	103.20 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	325.90 \$

**LANDRY, Cathy. 41, chemin St-Antoine. Matricule 7426-79-2273.**

**Lot 6 033 777** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	768.05 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	990.75 \$

**LANDRY, Cathy. 39, chemin St-Antoine. Matricule 7426-79-4884.**

**Lot 6 033 778** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	634.00 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	856.70 \$

**LANDRY, Cathy. 32, chemin St-Antoine. Matricule 7427-90-6499.**

**Lot 6 033 781** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	765.10 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	987.80 \$

**LAVIOLETTE, Lionel. 119, boulevard Perron. Matricule 7829-11-5820.**

**Lot 6 033 411-2** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	736.05 \$
Taxes scolaires :	85.67 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,044.42 \$

**MUNOZ CANO, Israel & HUNTER, Stacey. 67, rue Bellevue. Matricule 7931-90-0437.**

**Lot 6 033 325** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	720.37 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	943.07 \$

**POULIN, Nancy. Rue Edwards. Matricule 8431-67-7265.**

**Lot 6 033 288** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	558.89 \$
Taxes scolaires :	40.95 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	822.54 \$

**SELESSE, Olivier. 29, boulevard Perron. Matricule 7526-56-1567.**

**Lot 6 529 862** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	126.19 \$
Taxes scolaires :	40.37 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	389.26 \$

### SECTEUR MARIA

**BEAULIEU-LEFEBVRE, Vanessa. 493, rue des Sittelles. Matricule 1738-16-2958.**

**Lot 4 732 924** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	5,086.13 \$
Taxes scolaires :	106.15 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	5,414.98 \$

**BOUDREAU, Stéphane & AUDET, Catherine. 220, route des Geais. Matricule 1538-58-5586.**

**Lot 6 048 123** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	400.03 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	238.02 \$
Total :	638.05 \$

**LAPOINTE, David. 41, route Lapointe. Matricule 1434-29-8758.**

**Lot 4 732 708** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	370.50 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	593.20 \$

### SECTEUR MATAPÉDIA

**GALLANT, Jeffrey-John. 13, rue de la Plage. Matricule 4515-62-4957.**

**Lot 5 630 668** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	280.97 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	503.67 \$

**GALLANT, Jeffrey-John. 9, rue de la Plage. Matricule 4515-62-6420.**

**Lot 5 630 670** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,530.21 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,752.91 \$

**MCDAVID, Rodney. 5, chemin McDavid. Matricule 4818-16-0748.**

**Lot 5 630 837** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,027.56 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,250.26 \$

**MEIKLE, Dany. 11, chemin Haley. Matricule 4515-27-6352.**

**Lot 5 630 615** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,282.77 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,505.47 \$

### SECTEUR NOUVELLE

**DOUCETTE, Jonathan. 175, route Miguasha Est. Matricule 9331-76-6935.**

**Lot 5 875 421** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,925.78 \$
Taxes scolaires :	412.89 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,561.37 \$

**GIRARD-DAY, Sébastien. 778, route Girard. Matricule 8534-34-3678.**

**Lot 5 875 277** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	413.46 \$
Taxes scolaires :	415.48 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,051.64 \$

### SECTEUR POINTE-À-LA-CROIX

**ALEXANDER, James P. Rue Gaspésienne Est. Matricule 6422-51-9410.**

**Lot 6 178 094** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	187.02 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	409.72 \$

**ALEXANDER, James P. Rue Gaspésienne Est. Matricule 6421-49-3001.**

**Lot 6 178 081** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	203.25 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	425.95 \$

**ALEXANDER, Ronald. 136, chemin de Bordeaux. Matricule 6019-74-5324.**

**Lots 6 178 554-1, 6 178 549 & 6 178 634** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,270.28 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,492.98 \$

**ALEXANDER, Ronald. Chemin de Bordeaux. Matricule 6019-83-0748.**

Lot 6 178 556 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	125.91 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	348.61 \$

**ALEXANDER, Ronald. Chemin de Bordeaux. Matricule 6019-83-5991.**

Lot 6 521 447 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	196.01 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	418.71 \$

**BOUDREAU, Monique. Chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6228-26-5190.**

Lots 6 437 839 & 6 437 838 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	140.81 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	363.51 \$

**CAISSY, Mike, 86, boulevard Interprovincial. Matricule 6420-67-7819.**

Lot 6 178 336 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,117.43 \$
Taxes scolaires :	76.45 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,416.58 \$

**DRISDELLE, Patrice. 35, rue Berthelot. Matricule 6420-27-6963.**

Lot 6 178 314 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,884.96 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,107.66 \$

**GAGNÉ, Nelson & LEBLANC, Johanne, 19, rue Bujold. Matricule 6434-42-7203.**

Lot 6 178 026 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	751.18 \$
Taxes scolaires :	5.33 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	979.21 \$

**GALLANT, Hervey. 44, rue de l'Église. Matricule 6433-58-2839.**

Lot 6 178 027 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	91.55 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	314.25 \$

**LANDRY, Cathy. 467, boulevard Perron Est. Matricule 7425-00-9501.**

Lot 6 033 743 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,453.35 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,676.05 \$

**LANDRY, Mélanie. 488, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6327-21-7099.**

Lot 6 177 856 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	4,390.40 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	4,613.10 \$

**LEBLANC, Rémi. 59, rue de l'Église. Matricule 6433-39-6751.**

Lot 6 178 050 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	444.27 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	666.97 \$

**LEPAGE, Joël. 31, rue de la Mer. Matricule 6520-70-6158.**

Lot 6 583 240 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,977.44 \$
Taxes scolaires :	210.30 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	3,410.44 \$

**MIOUSSE, Marcel, 517, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6327-07-0446.**

Lot 6 177 866 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	925.79 \$
Taxes scolaires :	34.78 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,183.27 \$

**NAVIGUE.COM. Boulevard Interprovincial. Matricule 6421-42-4484.**

Lot 6 178 153 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	680.12 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	902.82 \$

**OUELLETTE, Réjeanne. 26, rue Blais. Matricule 6421-31-3618.**

Lot 6 178 166 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,235.22 \$
Taxes scolaires :	32.58 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,490.50 \$

**PARENT, Éric & LAVOIE, Lisa. 20, rue du Quai. Matricule 6520-63-3907.**

Lot 6 178 370 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	121.20 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	343.90 \$

**PARENT, Éric & LAVOIE, Lisa. 22, rue du Quai. Matricule 6520-63-4230.**

Lot 6 178 369 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	572.43 \$
Taxes scolaires :	41.33 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	613.76 \$

**PHILIPPE, Éric & LÉVESQUE, Isabelle. 894, rue Principale. Matricule 6433-77-7768.**

Lot 6 178 064 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,053.67 \$
Taxes scolaires :	32.58 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,308.95 \$

**POIRIER, Gilles. 519, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6227-97-9591.**

Lot 6 177 867 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	582.35 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	805.05 \$

**ROBICHAUD, Pascal. 15, rue Bujold. Matricule 6434-41-4819.**

Lot 6 178 023 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,064.21 \$
Taxes scolaires :	27.73 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,314.64 \$

**ROSS ADAMS, John. Boulevard Perron Est. Matricule 6924-14-1936.**

Lot 6 033 700 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	141.52 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	364.22 \$

**SAVOIE, Jean-Roch. 291, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6324-53-2724.**

Lot 6 177 812 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,707.96 \$
Taxes scolaires :	148.05 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	3,078.71 \$

**SAVOIE, Jean-Roch. Chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6324-12-8054.**

Lot 6 177 999 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	381.74 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	604.44 \$

### SECTEUR RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST

**ALEXANDER, Ronald. Chemin de Bordeaux. Matricule 6019-64-0006.**

Lot 6 178 554 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,007.80 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,230.50 \$

**DESROSIERS, Sonia. Route 132 Ouest. Matricule 5918-59-2509.**

Lots 6 177 947 & 6 177 676 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	133.86 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	356.56 \$

**NICOL, Harold Raymond. 20, chemin Sillars. Matricule 5218-55-9957.**

Lot 6 177 642 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	181.97 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	404.67 \$

**SAUVÉ, Mark & METALLIC, Tricia. Chemin Connors. Matricule 5919-94-4004.**

Lot 6 177 759 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	563.06 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	238.02 \$
Total :	801.08 \$

### SECTEUR ST-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA

**ARSENAULT, Angelo. 129, rang St-Benoit. Matricule 3518-14-1311.**

Lot 5 630 953 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	163.03 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	385.73 \$

**BOSSÉ, Mathieu. 199, rue Principale. Matricule 3814-14-4080.**

Lot 5 629 767 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,964.22 \$
Taxes scolaires :	133.31 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,320.23 \$

**GESTION EVS INC., a/s ROBICHAUD, Eve, 199, route Léonard. Matricule 4113-63-6619.**

Lot 5 630 062 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,132.58 \$
Taxes scolaires :	41.81 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,397.09 \$

**LÉVESQUE, Julien. 111, rue Rustico Sud. Matricule 3814-56-6453.**

Lot 5 629 899 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	116.04 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	338.74 \$

**LÉVESQUE, Sacha. 168, rang St-Benoit. Matricule 3417-67-8712.**

Lot 5 630 903 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	741.36 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	964.06 \$

**MARTIN, Marie-Josée. 104, rue Blaquière. Matricule 3814-35-2751.**

Lot 5 629 828 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	500.80 \$
Taxes scolaires :	30.57 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	754.07 \$

### SECTEUR ST-FRANÇOIS D'ASSISE

**BOSSÉ, Mathieu. 104, rue des Bouleaux. Matricule 2916-51-5824.**

Lot 5 463 224 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	3,024.14 \$
Taxes scolaires :	549.73 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	3,796.57 \$

**HERNANDEZ-ORELLANA, Nathalie. 145, rang St-Jean. Matricule 2613-13-5139.**

Lot 5 463 780 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	376.81 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	599.51 \$

**LANDRY, Yoland. 406, chemin Central. Matricule 3016-20-1710.**

Lot 5 463 430 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,652.06 \$
Taxes scolaires :	35.97 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,910.73 \$

\*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

David Bourdages  
Directeur général et greffier-trésorier  
MRC d'Avignon  
473, boulevard Perron  
Maria (Québec) GOC 1Y06



# 100%

## intelligence humaine!

Nos journaux locaux sont **alimentés par des journalistes**, et non par l'IA.

Ils vérifient les faits pour que vous puissiez vous fier à ce que vous lisez.

**CHALEURS**  
NOUVELLES